

LA BOISSON C'EST FAIT POUR
ÊTRE BU.

Quelle boisson ? Car il y a diverses boissons.

Il y a l'eau, il y a du vin, il y a l'alcool.

L'eau est faite pour être bue.

Le vin est fait pour être bu modérément.

L'alcool est fait pour n'être pas bu du tout.

« La boisson, c'est fait pour être bu ».

Ça dépend. Les uns disent oui, les autres disent non.

Oui, disent les buveurs, les alcooliques, les ivrognes, les pilliers de cabaret, en un mot les mauvais époux et les mauvais fils.

Non, disent les tempérants, qui savent tout ce qui se cachent de misères physiques et morales au fond d'un verre et connaissent par une heureuse expérience tout le bonheur engendré par la sobriété.

Oui, disent les fabricants de whisky, parce que nous le distillons pour qu'il soit bu.

Non disent les mères de famille et les enfants parce que l'intempéritance nous rend misérables.

Oui, disent les aubergistes, parce que ça fait notre affaire.

Non, disent les magistrats et les prêtres, parce que c'est la cause de péchés et de crimes contre Dieu et contre la société.

Oui, dit le démon parce que ça peuple l'enfer.

Non, dit le bon Dieu, parce que la boisson perd les âmes.

Comme vous le voyez, les avis sont partagés ; il y a du pour et du contre.

« La boisson c'est fait pour être bu ».

Connaissez-vous la chanson de Botrel intitulée : « Le diable en bouteille ?

« Quand le diable eut fait la goutte

Youp, youp, la, la, la !

Au coin d'une de nos routes

Un grand litre il posa ;

Ah ! ah ! ah ! ah !

Puis, dans l' litre, il s'cacha

Ah ! ah ! ah ! ah !

Pour voir qui qui l'boira ! »

Les animaux défilent au coin de la route, flairant à tour de rôle le contenu du litre, puis chacun d'exprimer à sa façon son dégoût pour la « sale drogue » et de protester :

« Oh ! la ! la ! qué qu'c'est qu'ça ?

Jamais je n'boirai d'ça ! »

Mais voici l'homme :

« Mais un homme bien vite,

Youp, youp, youp, la, la, la !

Voyant la drogu' maudite,

D'un seul trait l'envala :

La moral' de l'histoire,

Youp, youp, youp, la, la, la !

C'est que l'homme est heureux d'boire

C'que les bêtes ne veul'nt pas ».

Oui la boisson, c'est fait pour être bu... par l'homme !

JE BOIS MAIS JE NE FAIS PAS DE TORT A PERSONNE...

A personne ? Voyons un peu.

Vous êtes une personne, je pense...

Ne voyez-vous pas que vous vous faites tort ?...

« Peut-être bien, mais je veux dire que je ne fais tort à personne autre qu'à moi ».

A personne autre qu'à vous ? D'abord avez-vous le droit de faire tort à votre personne ? le cinquième commandement vous le défend.

Mais est-il vrai que vous ne faites tort à personne autre qu'à vous ?

Et le marchand, le boulanger, le boucher, sans cesse à réclamer un accompte que toujours vous renvoyez à plus tard ?... ne leur faites-vous point tard !...

Et les pauvres que vous ne soulagez pas, n'ayant pas trop d'argent pour boire ?...

Et ces âmes que vos exemples et vos paroles scandalisent ?...

Et la société, que vos excès privent d'un travail, peut-être même d'un talent sur lesquels elle a droit de compter ?...

Et votre famille, votre femme ? vous ne lui faites point tort ? Ce n'est pas ce qu'elle répète...

Et vos enfants ? vous leur infuser un sang alcoolisé, vous êtes leur bourreau, et vous ne leur faites pas tort ?... vous ?... Mais vous défigurez l'image du Père en vous ! vous méprisez la grâce du Fils ! et vous outragez la sainteté du Saint-Esprit !...

Allez conter à d'autres que vous ne faites « tort à personne ! »

Vous faites tort à tout le monde et à Dieu !

Rév. P. HUGOLIN.

LES JEUNES CANADIENS DANS L'OUEST

(Spécialement écrit pour le Bulletin de la Ferme)

Avec la génération actuelle et les modes de culture moderne, le besoin d'une bonne éducation agricole s'impose maintenant pour les jeunes dans les provinces de l'ouest, vu l'augmentation continue de la population dans cette partie de notre pays. Les terres se défrichent rapidement par l'arrivée de vaillants pionniers parmi lesquels il n'est pas rare de voir des familles de dix ou douze enfants, qui plus tard, devront eux aussi s'établir à leur tour et gagner leur vie.

Le fils du fermier, s'il ne peut pas toujours recevoir une éducation aussi raffinée que l'enfant des villes, doit au moins être pourvue d'une saine instruction en fait des choses de l'agriculture, laquelle devra lui être transmise d'après les manières voulues et en temps propice.

Nos gouvernements qui comprennent aujourd'hui l'utilité d'instruire la jeunesse des campagnes des meilleures méthodes de cultiver le sol, se sont efforcés au cours des dernières années, de faire ériger le plus grand nombre possible d'écoles d'agriculture ; ceci est particulièrement le cas pour l'Alberta et la Saskatchewan, où le besoin se faisait peut-être plus sentir qu'ailleurs. Ces écoles fonctionnent à merveille et semblent rencontrer toute l'approbation des fermiers et de leurs enfants, lesquels vivant en contact immédiat avec tout ce qui a rapport à la ferme, s'intéressent au plus haut point aux méthodes de la culture éclairée.

Sur deux des six fermes expérimentales établies l'an dernier, des écoles agricoles ont été érigées à Olds et à Claresholm, endroits situés dans l'Alberta sur la ligne du C. P. R. Les directeurs de ces écoles sont des fermiers d'expérience qui ont comme assistants des spécialistes dans toutes les branches de l'agriculture : L'élevage, l'industrie laitière, les semaines, les récoltes, la menuiserie, etc. La possession de toutes ces connaissances rendra au jeune homme plus aimable et plus profitable, la position de cultivateur.

En localisant ces écoles sur les fermes du gouvernement, la démonstration peut se faire pour tous les sujets traités, ce qui rend les cours doublement intéressants. Sur chaque ferme, une superficie de 20 acres est mise de côté pour être subdivisée et cultivée par les écoliers. A la fin de la première année, le garçon a acquis les notions principales de ces diverses choses et lorsqu'il a terminé deux ans, il est qualifié dans chacune d'elles.

Les jeunes filles ont aussi leurs cours : les futures fermières y apprennent la couture, la cuisine, comment tenir une maison, la confection d'un jardin, en un mot, toutes les branches de l'enseignement domestique sont à leur disposition.

Cette éducation pour les jeunes canadiens, enfants de cultivateurs, vaut certainement la peine qu'on s'en occupe et il est du devoir des parents de voir à ce que leurs fils et leurs filles possèdent ces notions si nécessaires aujourd'hui dans la position pour laquelle ils sont destinés.